



CAPITAINE PAUL BARRIL
GUERRES SECRÈTES À L'ÉLYSÉE

Un conseiller de François Mitterrand qui se suicide à l'Élysée sans que personne ait rien entendu.

Un ministre de la Défense qui, au téléphone, menace de mort un officier de gendarmerie.

Des centaines d'écoutes téléphoniques illégales, lancées parce qu'un écrivain menace les secrets du chef de l'État.

D'illustres journalistes manipulés comme à plaisir ou se prêtant aux manœuvres du pouvoir.

Décès suspects, espionnage de milliers de citoyens, corruption, tel est le bilan de la «police politique» qui s'était clandestinement mise en place à l'Élysée durant les deux septennats de François Mitterrand. Ce n'est pas l'effet d'une bombe que cet ouvrage va produire, mais celui d'une véritable explosion en chaîne.

Paul Barril, l'ancien responsable du GIGN, ouvre ses dossiers les plus confidentiels, produit des photos et des documents inédits. Les accusations qu'il porte sont d'une gravité extrême et justifient qu'il en appelle, comme hier pour le SAC gaulliste, à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les agissements de la «cellule anti-terroriste» de l'Élysée entre 1981 et 1995.

Photo : D.R.



9 782226 087263

ISBN 2-226-08726-5
130,00 F TTC

CAPITAINE PAUL
BARRIL

GUERRES SECRÈTES
À L'ÉLYSÉE

QUATORZE ANS DE COUPS TORDUS
LA "POLICE POLITIQUE" DE MITTERRAND
LE PSEUDO-JOURNALISME D'INVESTIGATION
ÉCOUTES ILLÉGALES ET SUICIDES EN SÉRIE
TRAHISONS ET MENSONGES D'ÉTAT
ÉMINENCES GRISES ET CABINET NOIR

ALBIN MICHEL

pour l'en empêcher je lui botte l'arrière-train sous l'œil ébahi d'un garde en civil qui s'empressa de rapporter l'incident à ses supérieurs, lesquels en informèrent le président, qui me traita, d'après François de Grossouvre, de « voyou » !

François de Grossouvre, non content d'enquêter sur la corruption des « maîtres du sérail », recevait quotidiennement de nombreux journalistes. Chacun d'eux repartait convaincu qu'il était « le seul », et donc qu'il serait bientôt introduit au plus profond des secrets de la République. Ces impressions peuvent être dangereuses. Une rumeur pesante circula alors, selon laquelle François de Grossouvre écrivait ses Mémoires et que le manuscrit était prêt. En réalité, ses Mémoires ne portaient que sur une période précise de sa vie : sa jeunesse et la Résistance. Toutefois, ce livre de François de Grossouvre inquiétait beaucoup le président et ses proches. Peu de temps avant sa mort, Grossouvre m'avait dit quelques mots de ses Mémoires, à sa façon toujours codée et très gestuelle. Il m'avait appelé, et j'étais allé le voir immédiatement. Debout devant moi, il me dit : « Regarde, mon p'tit Paul, la forme que j'ai, à 76 ans ! » C'était vrai. Cravate dénouée, chemise enlevée, en maillot de corps, il s'allongea sur le dos pour réaliser une série de cinquante abdominaux, en une seule fois. Suivis par trente « pompes », parfaites. J'ai fait de même (comment faire autrement ?) sur le parquet, au même rythme que le sien... Abdominaux... Pompes... Il conservait une forme superbe ! Un peu inquiet tout de même, étant donné son âge – le cœur est à ménager à 76 ans – je m'en suis ouvert à lui : « Monsieur, vous n'êtes pas prudent. Faire des séries de cinquante abdominaux ! Vous devriez plutôt vous ménager en les faisant par série de dix. Puis une pause. Et recommencer une série de dix... Pour un homme de votre âge, ce serait plus raisonnable, pensez à votre cœur ! » Une fois relevé, à peine essoufflé, François de Grossouvre rit en se frappant le ventre d'un crochet sec, poing fermé. Il est musclé, sans graisse. Il commente : « François... Si tu le voyais, il est tout mou. Et aussi très malade tu sais. C'est une honte. Il se laisse aller depuis longtemps. Il est aux mains de véritables charlatans. Mon p'tit Paul, si tu savais... L'entourage du président monnaie tout, comme l'ex-KGB ses dossiers ! Ils ont tous peur de l'avenir. Je le sais ! Ils ne font que se gaver d'hon-

neurs et d'avantages concrets. Honteux ! Plus aucun d'eux ne se préoccupe de la France. »

Ainsi était François Durand de Grossouvre : un corps dur de soldat, la passion de la France au cœur, une mémoire étonnante, et une incroyable capacité à encaisser, avec des vues à long terme. Tel un vieux samouraï en parfaite condition physique, il comptait aussi sur son arme, son 357 Magnum, un Manurhin MR 73 de 4 pouces, avec des éléments de visée réglés pour un tir précis à 25 m, dont il ne se séparait jamais. Je nettoyais et vérifiais régulièrement cette arme. Je remplaçais, tous les deux mois, chacune des six cartouches de type Norma à pointes creuses, par des projectiles d'un lot plus récent. François de Grossouvre est mort avec un projectile que j'ai eu dans les mains et que j'ai placé dans le barillet. Il n'était ni un saint ni un ange, seulement un combattant, un « garde du cardinal », mais d'un cardinal dont il avait compris, près de la fin, qu'il n'avait pas seulement péché par le choix de son entourage.

Le soir de son « suicide », François Durand de Grossouvre devait dîner, à 20 h 30 précisément, avec un diplomate africain de haut niveau, qui connaissait également Gilles Ménage. Ce diplomate a bien reçu le bouquet de fleurs que son invité lui adressa par porteur, à 19 heures, soit moins d'une heure avant son « suicide », accompagné d'une carte confirmant sa venue sur laquelle il avait écrit de sa main ces quelques mots : « Chers amis, Je me réjouis d'être avec vous ce soir, comme convenu. » A l'évidence, François de Grossouvre n'était pas « suicidaire » lorsqu'il écrivit ces mots sans trembler. Pourtant, il n'avait plus qu'une poignée de minutes à vivre... Tard dans la soirée, le téléphone a sonné chez notre ami commun, le diplomate africain, pour lui annoncer la mort de François, d'un coup de feu en pleine tête au sein du palais de l'Élysée. Dès le lendemain matin, M. R. et son épouse ont quitté d'urgence la France, par avion, la peur au ventre. Ils n'y sont pas revenus pendant de longs mois. Cette mort a en effet beaucoup marqué et troublé ce diplomate africain ami de la France.

D'autres éléments irréfutables confirment le fait que, durant sa dernière journée, François de Grossouvre fit montre d'une activité débordante, comme à son habitude. Ce qui contredit la thèse

selon laquelle il n'exerçait plus de fonction à l'Élysée, qu'il était malade, diminué, fini, sénile, fou et suicidaire. Je ne prétends pas connaître, bien sûr, toutes les ficelles tirées par le « cabinet noir » qui conduisirent à l'élimination de mon ami. Dans ce monde sans règles, sans loi ni morale, même l'expert le plus fin en coups tordus peut se faire doubler par plus tortueux que lui. Tout est possible.

J'ai appris le décès de celui que je considérais comme le général en chef d'une nouvelle armée de l'ombre, apte à rétablir la France, sur une colline perdue au centre de l'Afrique, au moment où les officiers tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), formés et conseillés par la CIA, préparaient les premiers mouvements de l'offensive qui devait leur assurer le pouvoir à Kigali, capitale du Rwanda, ainsi que le contrôle de toute la région des grands lacs. François Durand de Grossouvre est mort le 7 avril 1994, peu avant 20 heures. Exactement 24 heures avant, le 6 avril à la même heure, l'avion du président rwandais Habyarimana explosait en plein vol, au-dessus du palais présidentiel de Kigali, frappé traîtreusement par deux missiles soviétiques sol-air SAM 16. Leurs numéros de série indiquent qu'ils ont appartenu à l'armée irakienne. Peut-être ont-ils été récupérés par les soldats américains après la guerre du Golfe. Dans ce cas devrait-on y voir une manipulation de la CIA ? Mais pourquoi ? Ou plutôt, afin de ménager les intérêts de qui, à Kigali, et au Rwanda en général ?...

Quoi qu'il en soit, le simple bon sens commande de s'interroger sur la proximité de ces deux événements, les morts violentes de François de Grossouvre et du président Habyarimana. J'avais présenté personnellement Grossouvre au président du Rwanda en 1992, à l'hôtel Meurice. Ils étaient devenus amis. À la suite de l'attentat, un cycle de massacres aboutit à la mise en place de la dictature pro-américaine du Tutsi Paul Kagamé. Plus d'un million de personnes ont péri au Rwanda. Qui s'en soucie ? Lors de l'attentat contre l'avion présidentiel rwandais, deux chefs d'État sont morts, puisque le président du Burundi accompagnait son collègue rwandais. Qui s'en soucie ? Trois citoyens français sont également morts dans cet appareil : Jacques Heraud, Jean-

Pierre Minaberry et Jean-Michel Perrin, tous anciens militaires, salariés de la Satif, société privée de Charles-Armand Maurice de Rochet de La Baume de Depuy-Montbrun. Qui s'en soucie ? N'y a-t-il pas pourtant matière à diligenter plusieurs enquêtes officielles ? Et comment expliquer que les trois Français décédés aient été décorés de la Légion d'honneur, à titre posthume ? Motif officiel : morts au service de la France. Ne s'agissait-il pas de civils ? En résumé, pas d'enquête internationale, aucune procédure judiciaire, aucun magistrat instructeur désigné. Curieux.

En ma qualité de conseiller de la présidence rwandaise, je me suis rendu sur les lieux. J'ai récupéré environ 80 kilos de pièces calcinées de l'avion, des boîtiers électroniques, des enregistreurs de vol, des bandes magnétiques. Je me suis rendu, également, sous un tir intense de mortier de 120 mm du FPR, à l'aéroport de Kigali pour récupérer aussi les documents originaux : carnets de l'aéroport, rapports de la météo, fax, télex, ainsi que douze bobines d'enregistrement des vols du jour fatidique. Plus tard, avec l'aide de militaires fidèles, j'ai récupéré les lanceurs des deux missiles meurtriers, trouvés aux alentours d'une zone surveillée par l'armée belge. J'ai aussi réuni quatre-vingts témoignages, directs et précis, avec les enregistrements vidéo de personnes qui virent le départ des missiles et leurs impacts sur la carlingue de l'avion présidentiel. J'ai aussi les plans des lieux, avec l'emplacement présumé des tireurs. Avec l'aide de mes avocats, j'ai saisi le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je lui ai demandé, par écrit, d'être immédiatement entendu. Au nom du secrétaire général, l'un de ses collaborateurs m'a renvoyé sur l'aviation civile, au Canada. Sitôt dit, sitôt fait. J'ai écrit. Aucune réponse. En France, les familles des pilotes ont du mal à se faire indemniser. Afin d'y parvenir à l'amiable, il leur a été « déconseillé » de déposer plainte. Pourquoi ? Laisser du temps au temps, pas d'enquête, pas de médias, pas d'ennuis, bref, la technique éprouvée de l'Élysée.

Autre fait troublant : la veuve du président rwandais, Mme Habyarimana, souhaitait déposer une plainte, afin que la lumière soit faite sur cet attentat. Ce lui fut déconseillé avec pour « argument » : « Il vous faudrait avoir la nationalité française. » De quoi donner la nausée. Pendant ce temps, la presse française, pour

faire plaisir au président Mitterrand, ricanait sur les efforts du capitaine Barril. En revanche, j'attends toujours les éditoriaux demandant la saisie du juge Bruguière, les interpellations de l'Élysée. On cherche à cacher les conditions d'achat de l'avion, les fonds de la Satif, le double jeu de certains avec le FPR tutsi, grand bénéficiaire de cet attentat.

Tout comme pour le Falcon 50 de la présidence du Rwanda, le « suicide » de François de Grossouvre n'a entraîné aucune enquête digne de ce nom. J'ai rencontré, en secret, des policiers chevronnés et de haut rang, de vrais professionnels, intègres et expérimentés. Je leur ai donné mon avis, sans bluff, en professionnel, mais le cœur serré. Ma conviction est renforcée par l'accumulation de faits troublants, de nature à constituer un faisceau concordant d'éléments épars, mais tendant à discréditer la thèse officielle. Des éléments suffisants pour forger l'intime conviction d'un magistrat courageux. Aujourd'hui, il est bien tard pour avoir un espoir de remonter jusqu'à la vérité. Il aurait fallu, en premier lieu, faire venir un huissier de justice sur les lieux du décès. A l'heure des faits, c'est-à-dire juste avant le journal télévisé de 20 heures, beaucoup de monde circulait dans les couloirs de l'Élysée. Chaque jour, à cette heure, le palais présidentiel ressemble à une ruche bourdonnante. C'est une heure propice car les déplacements sont multiples. Pour pouvoir identifier qui était là et qui faisait quoi, il aurait fallu immédiatement placer des huissiers dans chaque pièce, dans les couloirs, y compris près des photocopieuses et télécopieurs, au-dessus et au-dessous de l'étage concerné, et jusque dans la petite cour et dans la rue où le garde républicain de service à l'heure du drame, juste sous la fenêtre non insonorisée, n'a « rien remarqué de particulier » ni rien entendu ! Aucune de ces mesures n'a été prise, ce qui constitue le premier manquement.

J'ajoute que, malgré le nombre de personnes présentes, aucun témoin ne s'est présenté. Est-ce suite à des pressions ou par lâcheté, par peur ? Aucune reconstitution n'a été réalisée afin de vérifier la portée de la détonation. Pourquoi ?

Il existe des moyens pour fracasser le crâne d'un homme à l'aide d'une balle de 357 Magnum sans qu'aucun bruit soit perçu,

même sans utiliser un silencieux à baïonnette adaptable au canon d'un revolver 357 Magnum comme celui de François de Grossouvre. La méthode est la suivante : à l'aide d'un marteau à inertie, il est possible de préparer des projectiles spéciaux ; il suffit de séparer le projectile de sa douille afin d'en extraire une bonne partie de la poudre présente puis il faut réassembler les deux parties pour reformer ainsi une nouvelle cartouche. Simple à réaliser, l'opération a pour effet de réduire la puissance de feu du projectile. Cette cartouche sera moins puissante, à la fois dans sa force de pénétration et en portée, mais néanmoins mortelle si l'arme qui la tire est utilisée très près de la cible à atteindre. C'est ainsi que l'on peut réaliser une munition beaucoup moins bruyante, avec une vitesse initiale très lente, inférieure à 300 m/s, donc subsonique. Pour encore atténuer le bruit du tir, il suffit d'emballer l'arme dans un simple sac-poubelle de type 20 l, qui absorbera le bruit résiduel et la dilatation des gaz produits. Cette technique est bien connue de certains « services ». Elle expliquerait que personne n'ait entendu de coup de feu à l'Élysée, le soir du 7 avril 1994.

Du sang a été trouvé partout dans la pièce, sur les murs et jusqu'au plafond, sur le bureau également. François de Grossouvre avait, de plus, son arme personnelle en main. J'ose imaginer qu'il a été procédé au classique examen des fragments de poudre sur la main du présumé « suicidé ». Même dans l'affirmative, un test positif ne prouverait rien. Il aurait été possible, pour des spécialistes entraînés, de maîtriser cet homme de 76 ans, même en très bonne forme physique. Il s'agit d'une action facile et rapide à exécuter. Une à deux minutes suffisent. Dans la pratique, il suffit de bloquer sa main sur l'arme, puis de maintenir le sujet de force, sans le « marquer par des coups » ni par la moindre trace, en position assise face à son bureau, pour ensuite le « suicider » promptement, avec sa propre arme, d'une seule balle dans le crâne. Là encore, il s'agit d'une technique connue.

En parallèle à cette affaire, rappelons l'étrange « suicide » de René Lucet à Marseille, avec un record mondial : deux balles de 357 Magnum dans la tête et par le même orifice ! Le Parti socialiste en tremble encore. L'affaire remonte à 1982. Gaston

Defferre était maire de Marseille et ministre de l'Intérieur d'une gauche triomphante. Il ne fallait pas de vagues, pas de scandales. Or, René Lucet n'acceptait plus le racket organisé autour des professions de santé par le PC et la CGT. Directeur de la caisse d'assurances-maladie des Bouches-du-Rhône, Lucet, militant Force ouvrière et fonctionnaire incorruptible, devenait bavard et gênant. Trop. On connaît la suite...

Si, pour François de Grossouvre, l'action s'est déroulée comme je l'imagine, il ne restait plus aux assassins, leur forfait accompli, qu'à quitter l'Élysée sans précipitation, par exemple en se mêlant aux gens circulant dans les couloirs de l'Élysée. Il suffit de posséder un badge d'accréditation validé. Dans ce cas, le repli est programmé et l'évacuation du commando, composé de deux ou trois personnes maximum, immédiate. Fuir est impossible sans des complicités internes comme externes, en raison des protections et systèmes de contrôle du palais. Lorsque le corps sera retrouvé, même quelques minutes après, de vrais professionnels étaient déjà loin. Ce type d'exécution est un geste technique couramment enseigné dans certains « stages action ».

Bien sûr, on va rétorquer : « Barril divague, il est parano, il est devenu fou ! » Heureusement, le parquet a tranché. C'est un suicide. Un vrai. Sans témoin, sans lettre d'adieu, sans un mot pour ses proches, sans même un geste, ni le moindre signe de dépression, certes, mais un suicide on vous dit. Comme le « suicide », que rien ne laissait prévoir, de Pierre Bérégovoy. Comme le « suicide » du capitaine Guézou. Cela fait tout de même beaucoup de décès énigmatiques. Une presse libre dans une nation libre aurait fait entendre sa clameur d'un bout à l'autre de la planète. En France, aucune voix ne s'est élevée. Si des enquêteurs avaient sérieusement cherché à reconstituer les mouvements au sein du palais à l'heure de la mort de François de Grossouvre, ils n'auraient pas manqué d'éléments.

La sécurité à l'Élysée est quelque chose de sérieux. Lorsqu'un visiteur se présente, il doit échanger une pièce d'identité contre un badge d'accès de zone limitée. Le service de sécurité vérifie la validité de son rendez-vous. Ce n'est qu'ensuite qu'il pourra, ou non, être reçu par la personne avec laquelle un rendez-vous a été

convenu préalablement. Un huissier est appelé. Son rôle consiste à conduire le visiteur jusqu'au bureau concerné. C'est le même huissier qui, à la fin de l'entretien, le raccompagne jusqu'à sa sortie effective du palais. Grâce à la mise en place, par Jean-Louis Esquivié, de la « petite informatique » à l'Élysée, des terminaux ont été installés dans de nombreux bureaux afin de contrôler les visites. Gilles Ménage avait le sien. Normal. Mais petit à petit, tous les rendez-vous quotidiens de l'Élysée, soit en moyenne plus de deux cents par jour, furent informatisés : nom du visiteur, adresse, interlocuteur concerné, durée et objet de la visite. Chaque soir, le directeur de cabinet du président de la République sortait le listing détaillé, l'étudiait, l'annotait et le transmettait au président. Cela permettait à celui-ci de savoir qui rencontrait qui.

C'est ainsi, par exemple, qu'en février 1994, un dialogue édifiant s'est déroulé entre François Mitterrand et François de Grossouvre. Il était 19 h 45, avant le journal télévisé.

– Vous avez reçu Barril hier plus d'une heure, observe le chef de l'État.

– Je vois qui je veux !

– Mais c'est un personnage dangereux. C'est un voyou, vous savez.

– Je vous le répète, je vois qui je veux. Je n'ai pas de compte à vous rendre.

A ce moment de l'entretien, François de Grossouvre s'approche de son vieil ami qui consulte la liste des visites, concoctée à son attention par Gilles Ménage, ainsi que la « note blanche » attirant l'attention du président sur ma venue. D'un geste brusque, François de Grossouvre arrache les feuillets de la main moite du président. Ce dernier, surpris par cette rébellion, sort sans un mot. Un mois plus tard, leurs rapports s'aigrissant, les deux hommes s'affrontent à nouveau.

– Monsieur le président, vous êtes entouré de bandits...

– Je vous interdis !

– Vous n'avez plus rien à m'interdire. Je sais tout !

François de Grossouvre pouvait se permettre de claquer la porte au nez de François Mitterrand. Il était le seul à pouvoir le faire. Il n'en abusait pas. Le lendemain, ils se revoyaient comme si rien ne s'était passé. Leur dispute la plus notable, celle qui me